

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, cette agence ou cet organisme de coordination fonctionne à l'heure qu'il est. Toutes les installations d'ordinateurs du gouvernement sont considérées comme un tout et le travail y est programmé en vue de la meilleure utilisation possible.

M. Hales: De qui relève l'organisme?

L'hon. M. Drury: Du ministère des Approvisionnements et Services, monsieur l'Orateur.

* * *

L'AGRICULTURE

LES IMPORTATIONS DE BÉTAIL EUROPÉEN

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. On a demandé à plusieurs reprises une liste de noms des personnes qui ont importé du bétail européen au cours de la saison 1970-1971. Le bureau du ministre a signalé, il y a quelques semaines, qu'il fournirait cette liste. Quand pense-t-il pouvoir le faire?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je vais m'en occuper sans tarder.

* * *

LES TRANSPORTS

LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—LA DÉCLARATION DU MINISTRE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Au cours du débat qui va se tenir aujourd'hui, sur la politique des transports, le ministre a-t-il l'intention de faire la déclaration sur la politique des transports dans les provinces de l'Atlantique qu'il nous a si souvent promise et que nous attendons depuis longtemps?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Vous verrez bien, monsieur l'Orateur.

M. Nowlan: J'aimerais poser une question supplémentaire. Je pensais bien que j'allais obtenir une réponse désinvolte à une question sérieuse. Je vais rester à la Chambre pour voir si le ministre fait réellement sa déclaration. Cette réponse ne m'a pas du tout étonné et elle ne surprendra pas les habitants des provinces de l'Atlantique qui sont négligés par le ministre car il ne remplit pas ses fonctions.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donnera la parole au député d'Annapolis Valley pour lui permettre de poser une question supplémentaire, mais, autant que possible, nous devrions essayer de réserver notre zèle pour le débat qui commencera dans quelques instants.

M. Nowlan: Ma question supplémentaire est très sérieuse et sensée, mais la réponse que vient de me donner le ministre montre sa tournure d'esprit. Les habitants des provinces de l'Atlantique sont frustrés par l'indécision et l'inaction de ce ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Nowlan: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

[M. Hales.]

M. l'Orateur: Le député accapare le reste de la période des questions. Peut-être pourrait-il poser sa question supplémentaire.

M. Nowlan: Vous verrez bien, m'a-t-on dit, mais j'aimerais quand même savoir si cette déclaration fera état de l'autre projet de majoration du tarif-marchandises, dont parle la Railway Association of Canada, qui sera déposé auprès de la Commission canadienne des transports le 19 juin? Que fera le ministre à ce sujet?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, abstraction faite de tout ce verbiage, je retiens une chose: que fera le ministre au sujet de la majoration annoncée du tarif-marchandises? Le député le sait, le ministre n'a pas le pouvoir d'agir à l'égard des majorations du tarif-marchandises.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. On a parlé de la durée des discours dans les débats d'aujourd'hui.

M. l'Orateur: A l'ordre. Peut-être pourrions-nous attendre, un instant, que l'ordre soit rétabli à la Chambre. Le député de Peace River pourrait alors commenter son rappel au Règlement.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, les chefs des partis à la Chambre ont discuté entre eux de la durée des discours d'aujourd'hui sur la motion des subsides. Il a été proposé que nous nous en tenions aux dispositions du Règlement pour le premier représentant de notre parti, parrain de la motion, et pour le premier représentant ministériel qui répondra. Les premiers représentants des deux autres partis auraient chacun 20 minutes, selon le Règlement. Tous les autres députés prenant la parole auraient 15 minutes. Il serait nettement entendu qu'il n'y aurait d'exception pour personne.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, la déclaration que vient de faire le député de Peace River souligne ce dont nous avons tous convenu, en particulier qu'il n'y ait pas de surtemps accordé.

M. l'Orateur: S'il y a consentement, la présidence ordonnera que le débat soit mené selon les conditions décrites par le représentant de Peace River et acceptées par les autres députés. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

• (1500)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LE MANQUE DE POLITIQUE NATIONALE QUANT AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS EN MATIÈRE DE TRANSPORTS

M. Charles H. Thomas (Moncton) propose:

Que la Chambre exprime le regret que le gouvernement ait négligé d'élaborer la politique nationale des transports, en applica-